



URBanisme Aménagement
et Développement Durable

📍 1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac
81600 GAILLAC
☎ 05.63.41.18.43
sebastien.charruyer@urba2d.com

Département du Tarn

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SALVAGNAC

Modification N°3 du PLU soumise à l'enquête publique par
arrêté communautaire en date du 24 mai 2024

M. le Président : Paul SALVADOR

5. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



URBanisme Aménagement
et Développement Durable

1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac
81600 GAILLAC
05.63.41.18.43
sebastien.charruyer@urba2d.com

Département du Tarn

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SALVAGNAC

Modification N°3 du PLU soumise à l'enquête publique par
arrêté communautaire en date du 24 mai 2024

M. le Président : Paul SALVADOR

5.1. LISTE DES SERVITUDES

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Code	Nom de la servitude	Référence au texte législatif	Acte d'institution	Service Responsable
AC1	Protection des monuments historiques : <u>Inscrits :</u> - Ancien château (Périmètre Délimité des Abords) - Moulin à vent de Saint Angel	Loi du 31.12.1913 modifiée Loi du 02.05.1930	Arrêté du 15/01/1980 Arrêté du 11/08/1975	Service Départementale de l'Architecture et du Patrimoine 81 000 Albi
PT3	Servitude relative aux transmissions radio-électriques concernant la protection des canalisations Câble n°501-1 Montauban / Albi	Code des Postes et télécommunications Articles L54 à 56, R21 à 26 et 29	Arrêté préfectoral du 19/11/1981	France Telecom Direction régionale 31000 Toulouse
PM1	Servitudes relatives au Plan de Prévention des Risques : • Mouvements différentiels de terrain lié au phénomène de retrait-gonflement des argiles sur l'ensemble de la commune	Loi n°95-101 du 2 février 1995	Arrêté préfectoral du 13 janvier 2009	Direction Départementale des Territoires du Tarn 81000 ALBI



URBanisme Aménagement
et Développement Durable

1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac
81600 GAILLAC
05.63.41.18.43
sebastien.charruyer@urba2d.com

Département du Tarn

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SALVAGNAC

Modification N°3 du PLU soumise à l'enquête publique par
arrêté communautaire en date du 24 mai 2024

M. le Président : Paul SALVADOR

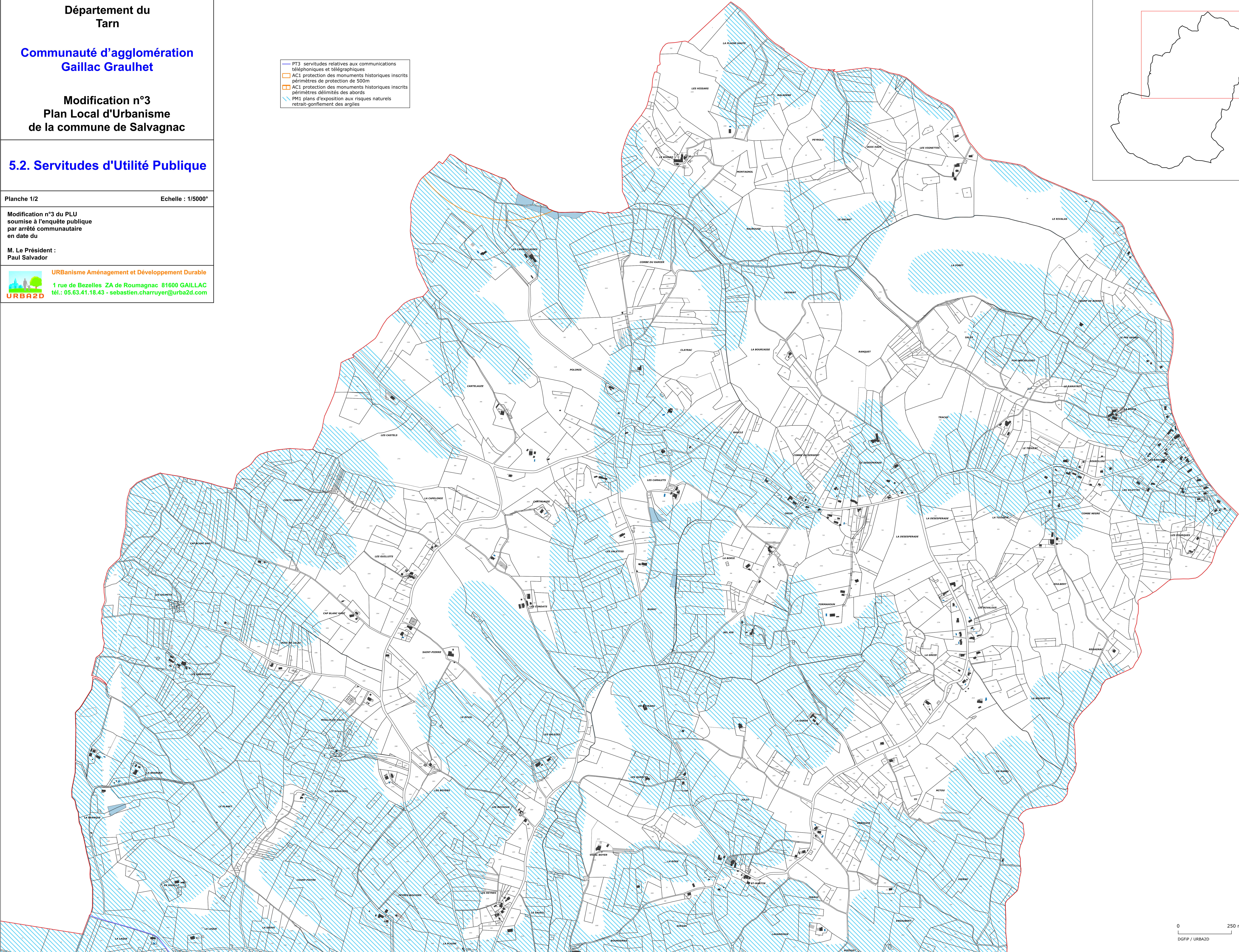
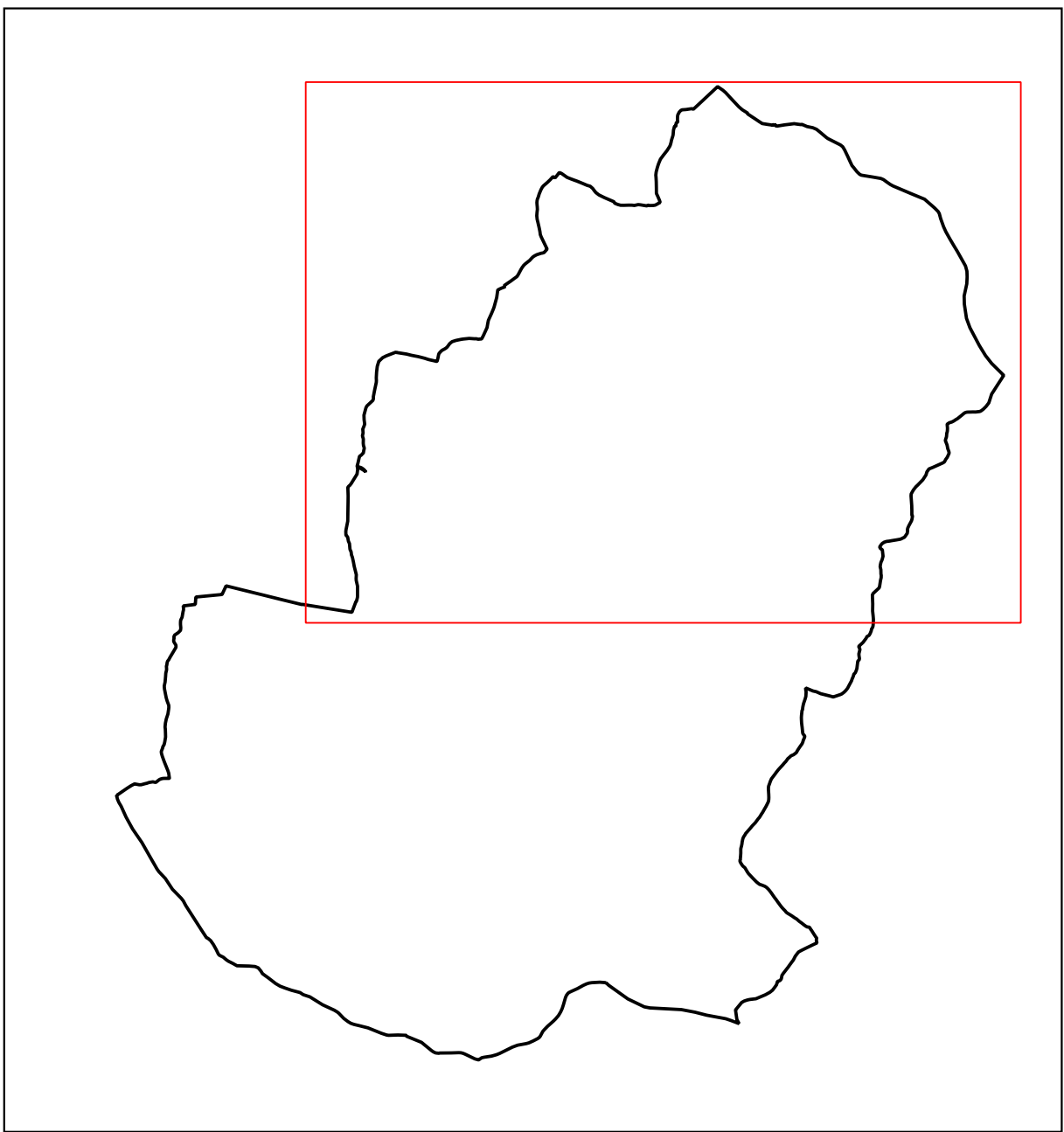
5.2. PLAN DES SERVITUDES

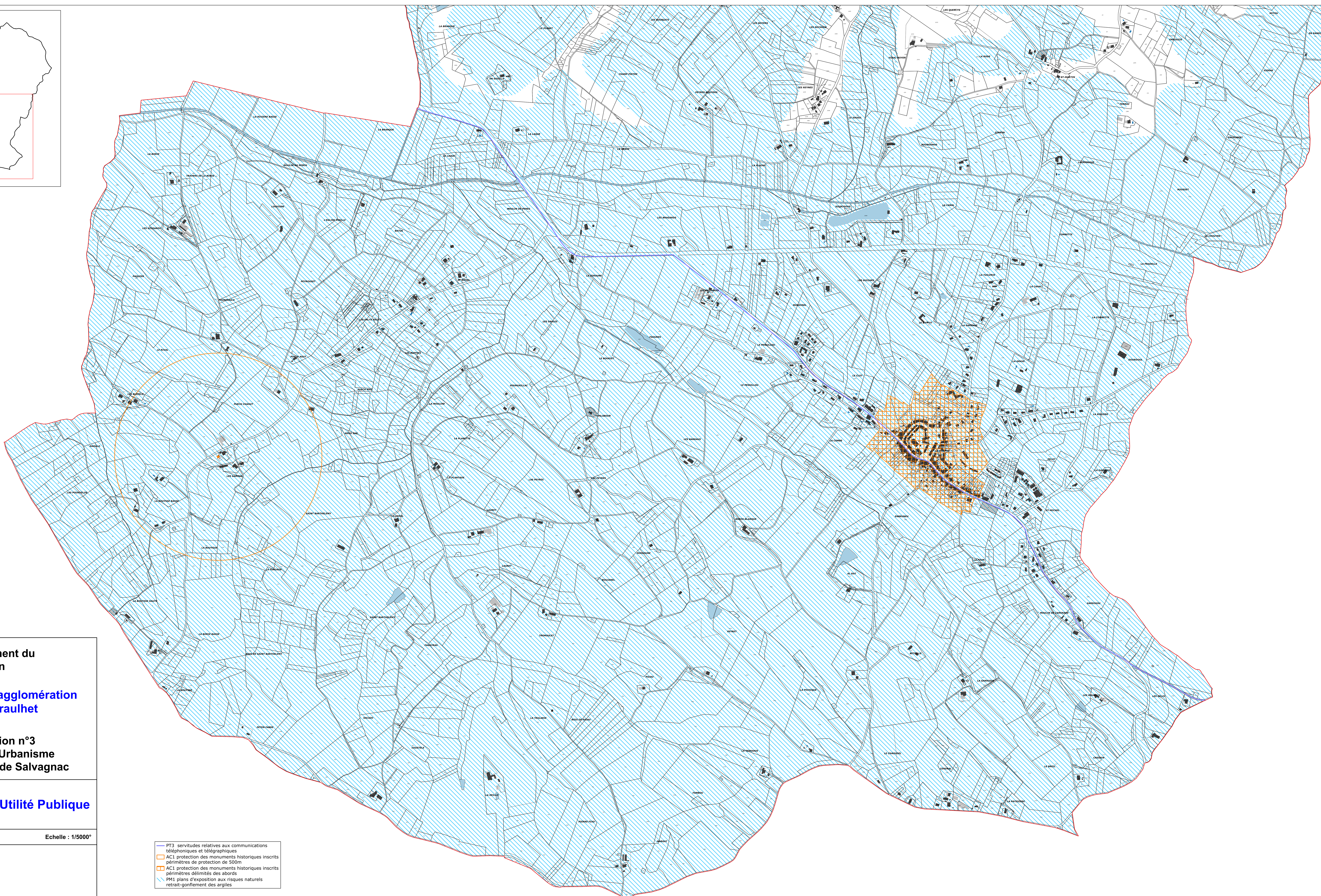
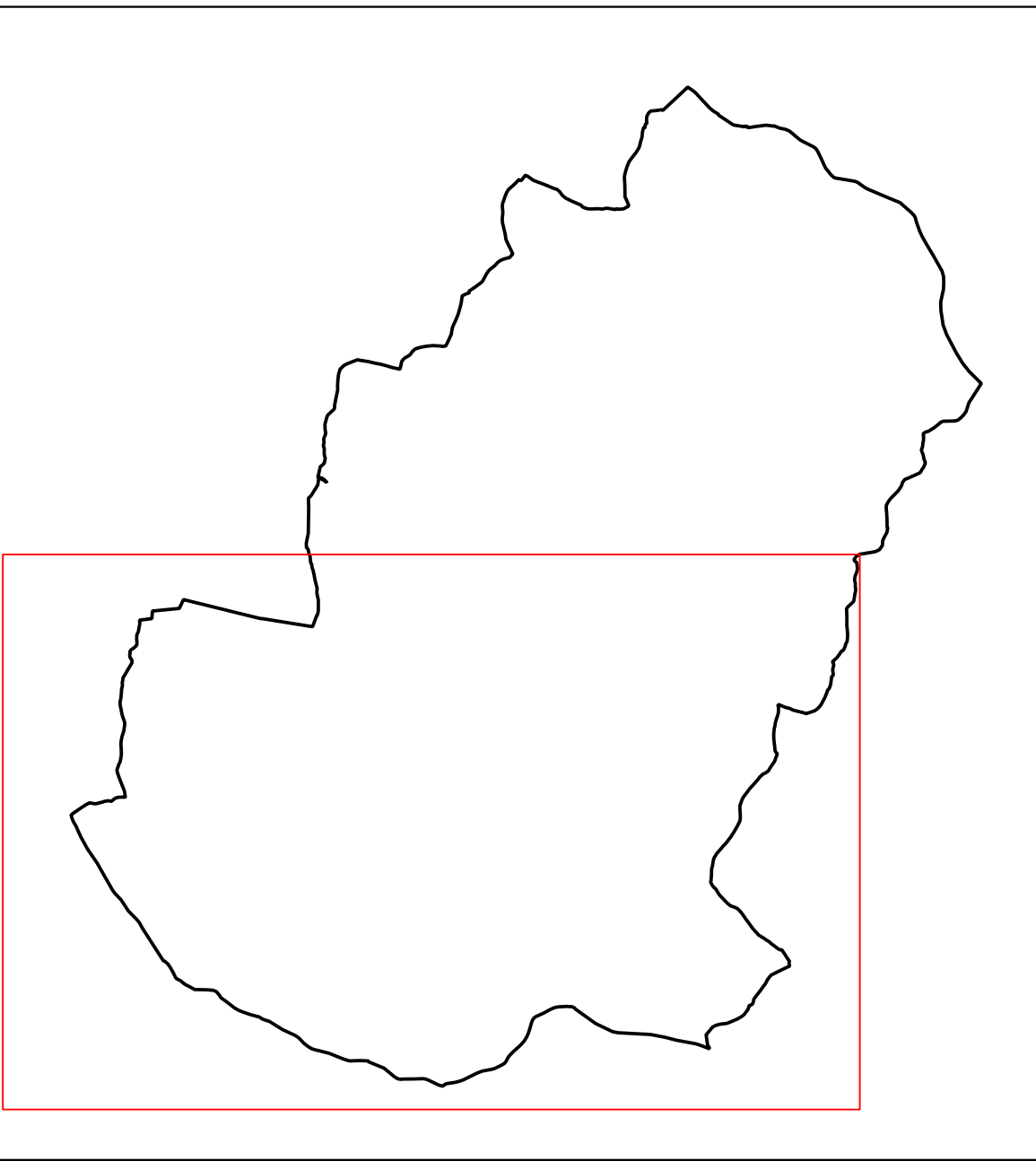
Planche 1/2 Echelle : 1/5000°

M. Le Président :
Paul Salvador



-  PT3 servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
-  AC1 protection des monuments historiques inscrits périmètres de protection de 500m
-  AC1 protection des monuments historiques inscrits périmètres délimités des abords
-  PM1 plans d'exposition aux risques naturels retrait-gonflement des argiles





**Département du
Tarn**

Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

Modification n°3
Plan Local d'Urbanisme
de la commune de Salvagnac

5.2. Servitudes d'Utilité Publique

Planche 2/2 **Echelle : 1/5000°**

Modification n°3 du PLU
soumise à l'enquête publique
par arrêté communautaire
en date du

M. Le Président :
Paul Salvador

 **URbanisme Aménagement et Développement Durable**
1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac 81600 GAILLAC
tél.: 05.63.41.18.43 - sebastien.charruyer@urba2d.com

- PT3 servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- AC1 protection des monuments historiques inscrits périmètres de protection de 500m
- AC1 protection des monuments historiques inscrits périmètres délimités des abords
- \\ PM1 plans d'exposition aux risques naturels retrait-gonflement des argiles